

JOURNÉES NATIONALES DE LA PRISON 2017

Prison : mode d'emploi

À l'issue des journées nationales de la prison, le Groupe national de concertation prison, le GNCP, réunissait hier à Saint-Denis des acteurs réunionnais de la détention autour d'une table ronde ayant pour thème « Prisons : les oubliés de la société ».

Qu'ils soient conduits en maison d'arrêt ou en centre de détention, les détenus qui vont passer une partie de leur vie en prison sont-ils oubliés par notre société ? Pour répondre à cette question, Salomé Roy, présidente de l'Association nationale des visiteurs de prison à La Réunion avait convié hier, sept acteurs majeurs du milieu carcéral pour une table ronde ouverte à tous.

La prison, thème au cœur de la campagne présidentielle, s'est concrétisé par le lancement des chantiers de la justice qui se concentrent aujourd'hui principalement sur la surpopulation carcérale et les alternatives à l'incarcération. Si le premier chantier ne concerne pas La Réunion où les prisons ne sont pas surpeuplées, le second est au centre des préoccupations.

« Dedans dehors »

Au SPIP, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, les agents travaillent à la prévention de la récidive, préparent les détenus à leur sortie, accompagnent ceux qui vivent en détention, ceux qui évoluent en milieu libre et ceux qui font l'objet de mesures de liberté restrictive: mise à l'épreuve, travaux d'intérêt général et contrainte pénale. Cette dernière est en plein développement sur l'île, une centaine prononcée cette année.

Autre alternative à l'incarcération, le bracelet électronique ou la libération conditionnelle accordée par le juge d'application des peines qui permet aux condamnés



Directeurs de prison, médecins, juge d'application des peines, SPIP tiennent le même discours. Ceux qui vivent en prison ne doivent pas être les oubliés de la société. (Photo Emmanuel Grondin)

de garder un pied dans la société ou d'y revenir progressivement. Des mesures qui nécessitent absolument l'adhésion des détenus. À Domenjod, vingt-cinq places sont attribuées à des jeunes qui vivent en semi-liberté dans un quartier réservé.

Ce dispositif leur permet de sortir la journée pour rencontrer la mission locale chargée d'envisager avec eux un avenir professionnel ou pour rencontrer d'éventuels employeurs ou encore d'effectuer des stages en entreprise. Cette mesure « dedans dehors » s'adresse à ceux dont la peine se termine et constitue un outil efficace d'aide à la réinsertion.

Autre sujet évoqué hier pendant la table ronde organisée par le GNCP, celui des femmes emprisonnées. Toutes détenues à Domenjod, elles sont une trentaine

incarcérées dans un quartier qui leur est réservé et surveillé exclusivement par des femmes. Une nurserie permet à celles qui attendent un enfant de donner naissance dans la prison et de le garder près d'elle pendant dix-huit mois.

Enfin, le thème de la santé a permis de mieux comprendre comment les détenus sont soignés. Depuis 1994, les soins en détention sont pris en charge par l'hôpital public de façon à ce qu'ils soient de même nature que pour le reste de la société.

Les détenus n'ont cependant pas le choix de leur médecin traitant et n'ont accès qu'aux médicaments disponibles dans les pharmacies des centres de détention, ce qui exclut les médicaments de confort. Douze médecins de différentes spécialités, rattachés au CHU de Saint-Denis se relaient

pour intervenir dans les prisons de l'île. La majorité des consultations concerne la précarité, les addictions, le diabète et les maladies cardio-vasculaires.

Enfin, le service médico-psychologique régional, le SMPR qui dépend de l'établissement de santé mentale de Saint-Paul intervient pour prévenir le suicide, lutte contre la toxicomanie et prend en charge les auteurs de violence sexuelle qui sont incités à commencer leurs soins dès le début de leur détention. 40% des détenus souffrent de troubles anxio-dépressifs et 40% sont en souffrance psychique.

Directeurs de prison, médecins, juge d'application des peines et le SPIP, tous ont témoigné, hier, que ceux qui vivent en prison ne sont pas les oubliés de notre société.

Isabelle SERRE